

Réf : **SA/2023**

Blida, le:02/01/2023

A Monsieur le gérant

.....
Adresse

Objet : Lettre de consultation.

Conformément aux l'article 13 et 14 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Faculté de Médecine de l'université Blida -1- lance la consultation N° 01/FM/2023 relative à :

LA RESTAURATION au profit de LA FACULTE DE MEDECINE DE L'UNIVERSITE de Blida -1-

En égard à vos compétences dans le domaine suscit , nous vous invitons à participer à cette opération, en vous rapprochant du service des moyens et de la maintenance pour retirer le dossier de consultation.

La consultation est destinée aux personnes morales et personnes physiques inscrites au registre du commerce et qui ont les capacités techniques, juridiques et réglementaires conformément à la législation algérienne.

- la durée de préparation des offres est fixée à **07 jours** : du **02/01/2023** au **08/01/2023**

- le dépôt des offres sera fixé le **08/01/2023 à 12h00**, et l'ouverture des plis se fera le même jour à **12h00**.les fournisseurs peuvent assister à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires soumettront leurs offres dans trois enveloppes séparées (Dossier de candidature, offre technique, offre financière) cachetées et introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne comportant que le numéro et l'objet de la consultation

Les offres doivent être déposées, au même service, sous pli fermé anonyme portant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. Consultation N° 01/FM/2023 » :

LA RESTAURATION au profit de la Faculté de Médecine de l'Université de Blida -1- I - Dossier de candidature : Conformément à l'article N°67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

- La déclaration de candidature (renseignée, datée et signée).
- La déclaration de probité (renseignée, datée et signée).

I - L'offre technique : Conformément à l'article N°67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

- La déclaration à souscrire (renseignée, datée et signée).
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique.
- L'offre technique proprement dite établie conformément au cahier des charges de la consultation (CCAG, et le CPS) portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » dument renseignés, paraphés, datés et signés.

II -L'offre financière : Conformément à l'article N° 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

- La lettre de soumission (renseignée, datée et signée).
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (renseigné, daté et signé)
- Le devis estimatif et quantitatif (DEQ) (renseigné, daté et signé)

Le Secrétaire Général



Réf : 03/2023

Blida, le:02/01/2023

A Monsieur le gérant

.....
Adresse

Objet : Lettre de consultation.

Conformément aux l'article 13 et 14 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Faculté de Médecine de l'université Blida -1- lance la consultation N° 03/FM/2023 relative à :

L'Acquisition des Billets par Voie Aérienne au profit de LA FACULTE DE MEDECINE DE L'UNIVERSITE de Blida -1-

En égard à vos compétences dans le domaine suscit , nous vous invitons   participer   cette op ration, en vous rapprochant du service des moyens et de la maintenance pour retirer le dossier de consultation.

La consultation est destin e aux personnes morales et personnes physiques inscrites au registre du commerce et qui ont les capacit s techniques, juridiques et r glementaires conform ment   la l gislation alg rienne.

- la dur e de pr paration des offres est fix e   **07 jours** : du **02/01/2023** au **08/01/2023**

- le d p t des offres sera fix  le **08/01/2023   12h00**, et l'ouverture des plis se fera le m me jour   **12h00**.les fournisseurs peuvent assister   l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires soumettront leurs offres dans trois enveloppes s par es (Dossier de candidature, offre technique, offre financi re) cachet es et introduites dans une enveloppe ext rieure anonyme ne comportant que le num ro et l'objet de la consultation

Les offres doivent  tre d pos es, au m me service, sous pli ferm  anonyme portant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d' valuation des offres. Consultation N° 03/FM/2023 » :

Acquisition des Billets par Voie A rienne au profit de la Facult  de M decine de l'Universit  de Blida -1-

I – Dossier de candidature : Conform ment   l'article N°67 du d cret pr sidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant r glementation des march s publics et des d l gations de service public.

Doit contenir :

- La d claration de candidature (renseign e, dat e et sign e).
- La d claration de probit  (renseign e, dat e et sign e).

I - L'offre technique : Conform ment   l'article N°67 du d cret pr sidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant r glementation des march s publics et des d l gations de service public.

Doit contenir :

- La d claration   souscrire (renseign e, dat e et sign e).
- Tout document permettant d' valuer l'offre technique.
- L'offre technique proprement dite  tablie conform ment au cahier des charges de la consultation (CCAG, et le CPS) portant   la derni re page, la mention manuscrite « lu et accept  » dument renseign s, paraph s, dat s et sign s.

II -L'offre financi re : Conform ment   l'article N° 67 du d cret pr sidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant r glementation des march s publics et des d l gations de service public.

Doit contenir :

- La lettre de soumission (renseign e, dat e et sign e).
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (renseign , dat  et sign )
- Le devis estimatif et quantitatif (DEQ) (renseign , dat  et sign )

Le Secr taire G n ral



Réf : 03./ 2023

Blida, le:08/02/2023

A Monsieur le gérant

.....
Adresse

Objet : Lettre de consultation.

Conformément aux l'article 13 et 14 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Faculté de Médecine de l'université Blida -1- lance la consultation N° 04/FM/2023 relative à :

HEBERGEMENT (HOTELLERIE) au profit de LA FACULTE DE MEDECINE DE L'UNIVERSITE de Blida -1-

En égard à vos compétences dans le domaine suscit , nous vous invitons à participer à cette opération, en vous rapprochant du service des moyens et de la maintenance pour retirer le dossier de consultation.

La consultation est destinée aux personnes morales et personnes physiques inscrites au registre du commerce et qui ont les capacités techniques, juridiques et réglementaires conformément à la législation algérienne.

- la durée de préparation des offres est fixée à **07 jours** : du **08/02/2023** au **14/02/2023**

- le dépôt des offres sera fixé le **14/02/2023** à **12h00**, et l'ouverture des plis se fera le même jour à **12h00**.les fournisseurs peuvent assister à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires soumettront leurs offres dans trois enveloppes séparées (Dossier de candidature, offre technique, offre financière) cachetées et introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne comportant que le numéro et l'objet de la consultation

Les offres doivent être déposées, au même service, sous pli fermé anonyme portant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. Consultation N° 04/FM/2023 » :

HEBERGEMENT (HOTELLERIE) au profit de la Faculté de Médecine de l'Université de Blida -1-

I – Dossier de candidature : Conformément à l'article N°67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

- La déclaration de candidature (renseignée, datée et signée).
- La déclaration de probité (renseignée, datée et signée).

I - L'offre technique : Conformément à l'article N°67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

- La déclaration à souscrire (renseignée, datée et signée).
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique.
- L'offre technique proprement dite établie conformément au cahier des charges de la consultation (CCAG, et le CPS) portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » dument renseignés, paraphés, datés et signés.

II -L'offre financière : Conformément à l'article N° 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

- La lettre de soumission (renseignée, datée et signée).
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (renseigné, daté et signé)
- Le devis estimatif et quantitatif (DEQ) (renseigné, daté et signé)

Le Secrétaire Général



Réf : 04./ 2023

Blida, le:12/04/2023

A Monsieur le gérant

.....
Adresse

Objet : Lettre de consultation.

Conformément aux l'article 13 et 14 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Faculté de Médecine de l'université Blida -1- lance la consultation N° 05/FM/2023 relative à :

MATERIELS ET MOBILIER PEDAGOGIQUES au profit de LA FACULTE DE MEDECINE DE L'UNIVERSITE de Blida -1-

En égard à vos compétences dans le domaine suscit , nous vous invitons   participer   cette op ration, en vous rapprochant du service des moyens et de la maintenance pour retirer le dossier de consultation.

La consultation est destin e aux personnes morales et personnes physiques inscrites au registre du commerce et qui ont les capacit s techniques, juridiques et r glementaires conform ment   la l gislation alg rienne.

- la dur e de pr paration des offres est fix e   **08 jours** : du **12/04/2023** au **19/04/2023**

- le d p t des offres sera fix  le **12/04/2023**   **12h00**, et l'ouverture des plis se fera le m me jour   **12h00**.les fournisseurs peuvent assister   l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires soumettront leurs offres dans trois enveloppes s par es (Dossier de candidature, offre technique, offre financi re) cachet es et introduites dans une enveloppe ext rieure anonyme ne comportant que le num ro et l'objet de la consultation

Les offres doivent  tre d pos es, au m me service, sous pli ferm  anonyme portant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d' valuation des offres. Consultation N° 05/FM/2023 » :

MATERIELS ET MOBILIER PEDAGOGIQUES au profit de la Facult  de M decine de l'Universit  de Blida -1-

I – Dossier de candidature : Conform ment   l'article N°67 du d cret pr sidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant r glementation des march s publics et des d l gations de service public.

Doit contenir :

- E. La d claration de candidature (renseign e, dat e et sign e).
- F. La d claration de probit  (renseign e, dat e et sign e).

I - L'offre technique : Conform ment   l'article N°67 du d cret pr sidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant r glementation des march s publics et des d l gations de service public.

Doit contenir :

- G. La d claration   souscrire (renseign e, dat e et sign e).
- H. Tout document permettant d' valuer l'offre technique.
- I. L'offre technique proprement dite  tablie conform ment au cahier des charges de la consultation (CCAG, et le CPS) portant   la derni re page, la mention manuscrite « lu et accept  » dument renseign s, paraph s, dat s et sign s.

II -L'offre financi re : Conform ment   l'article N° 67 du d cret pr sidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant r glementation des march s publics et des d l gations de service public.

Doit contenir :

- G. La lettre de soumission (renseign e, dat e et sign e).
- H. Le bordereau des prix unitaires (BPU) (renseign , dat  et sign )
- I. Le devis estimatif et quantitatif (DEQ) (renseign , dat  et sign )

Le Secr taire G n ral


Réf : 06./ 2023

Blida, le:12/04/2023

A Monsieur le gérant

.....
Adresse

Objet : Lettre de consultation.

Conformément aux l'article 13 et 14 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Faculté de Médecine de l'université Blida -1- lance la consultation N° 06/FM/2023 relative à :

PAPETERIES ET FOURNITURES DE BUREAU au profit de LA FACULTE DE MEDECINE DE L'UNIVERSITE de Blida -1-

En égard à vos compétences dans le domaine suscit , nous vous invitons à participer à cette opération, en vous rapprochant du service des moyens et de la maintenance pour retirer le dossier de consultation.

La consultation est destinée aux personnes morales et personnes physiques inscrites au registre du commerce et qui ont les capacités techniques, juridiques et réglementaires conformément à la législation algérienne.

- la durée de préparation des offres est fixée à **08 jours** : du **12/04/2023** au **19/04/2023**

- le dépôt des offres sera fixé le **19/04/2023 à 12h00**, et l'ouverture des plis se fera le même jour à **12h00**.les fournisseurs peuvent assister à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires soumettront leurs offres dans trois enveloppes séparées (Dossier de candidature, offre technique, offre financière) cachetées et introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne comportant que le numéro et l'objet de la consultation

Les offres doivent être déposées, au même service, sous pli fermé anonyme portant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. Consultation N° 06/FM/2023 » :

PAPETERIES ET FOURNITURES DE BUREAU au profit de la Faculté de Médecine de l'Université de Blida -1-

I – Dossier de candidature : Conformément à l'article N°67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

- C. La déclaration de candidature (renseignée, datée et signée).
- D. La déclaration de probité (renseignée, datée et signée).

I - L'offre technique : Conformément à l'article N°67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

- D. La déclaration à souscrire (renseignée, datée et signée).
- E. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique.
- F. L'offre technique proprement dite établie conformément au cahier des charges de la consultation (CCAG, et le CPS) portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » dument renseignés, paraphés, datés et signés.

II -L'offre financière : Conformément à l'article N° 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

- D. La lettre de soumission (renseignée, datée et signée).
- E. Le bordereau des prix unitaires (BPU) (renseigné, daté et signé)
- F. Le devis estimatif et quantitatif (DEQ) (renseigné, daté et signé)

Le Secrétaire Général



Réf : 06/2023

Blida, le:16/04/2023

A Monsieur le gérant

.....
Adresse

Objet : Lettre de consultation.

Conformément aux l'article 13 et 14 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Faculté de Médecine de l'université Blida -1- lance la consultation N° 07/FM/2023 relative à :

FOURNITURES D'ENSEIGNEMENTS au profit de LA FACULTE DE MEDECINE DE L'UNIVERSITE de Blida -1-

En égard à vos compétences dans le domaine suscit , nous vous invitons à participer à cette opération, en vous rapprochant du service des moyens et de la maintenance pour retirer le dossier de consultation.

La consultation est destinée aux personnes morales et personnes physiques inscrites au registre du commerce et qui ont les capacités techniques, juridiques et réglementaires conformément à la législation algérienne.

- la durée de préparation des offres est fixée à **10 jours** : du **16/04/2023** au **25/04/2023**

- le dépôt des offres sera fixé le **25/04/2023 à 12h00**, et l'ouverture des plis se fera le même jour à **12h00**.les fournisseurs peuvent assister à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires soumettront leurs offres dans trois enveloppes séparées (Dossier de candidature, offre technique, offre financière) cachetées et introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne comportant que le numéro et l'objet de la consultation

Les offres doivent être déposées, au même service, sous pli fermé anonyme portant la mention :

« **A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. Consultation N° 07/FM/2023** » :

FOURNITURES D'ENSEIGNEMENTS au profit de la Faculté de Médecine de l'Université de Blida -1-

I – Dossier de candidature : Conformément à l'article N°67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

- G. La déclaration de candidature (renseignée, datée et signée).
- H. La déclaration de probité (renseignée, datée et signée).

I - L'offre technique : Conformément à l'article N°67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

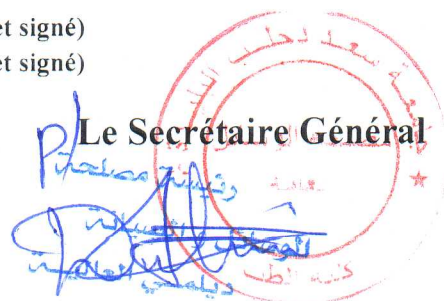
- J. La déclaration à souscrire (renseignée, datée et signée).
- K. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique.
- L. L'offre technique proprement dite établie conformément au cahier des charges de la consultation (CCAG, et le CPS) portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » dument renseignés, paraphés, datés et signés.

II -L'offre financière : Conformément à l'article N° 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

- J. La lettre de soumission (renseignée, datée et signée).
- K. Le bordereau des prix unitaires (BPU) (renseigné, daté et signé)
- L. Le devis estimatif et quantitatif (DEQ) (renseigné, daté et signé)

Le Secrétaire Général



Réf : 08/2023

Blida, le:16/04/2023

A Monsieur le gérant

.....
Adresse

Objet : Lettre de consultation.

Conformément aux l'article 13 et 14 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Faculté de Médecine de l'université Blida -1- lance la consultation N° 08/FM/2023 relative à :

MATERIELS INFORMATIQUE au profit de LA FACULTE DE MEDECINE DE L'UNIVERSITE de Blida -1-

En égard à vos compétences dans le domaine suscit , nous vous invitons   participer   cette op ration, en vous rapprochant du service des moyens et de la maintenance pour retirer le dossier de consultation.

La consultation est destin e aux personnes morales et personnes physiques inscrites au registre du commerce et qui ont les capacit s techniques, juridiques et r glementaires conform ment   la l gislation alg rienne.

- la dur e de pr paration des offres est fix e   **10 jours** : du **16/04/2023** au **25/04/2023**

- le d p t des offres sera fix  le **25/04/2023   12h00**, et l'ouverture des plis se fera le m me jour   **12h00**.les fournisseurs peuvent assister   l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires soumettront leurs offres dans trois enveloppes s par es (Dossier de candidature, offre technique, offre financi re) cachet es et introduites dans une enveloppe ext rieure anonyme ne comportant que le num ro et l'objet de la consultation

Les offres doivent  tre d pos es, au m me service, sous pli ferm  anonyme portant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d' valuation des offres. Consultation N° 08/FM/2023 » :

MATERIELS PEDAGOGIQUES au profit de la Facult  de M decine de l'Universit  de Blida -1-

I – Dossier de candidature : Conform ment   l'article N°67 du d cret pr sidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant r glementation des march s publics et des d l gations de service public.

Doit contenir :

- I. La d claration de candidature (renseign e, dat e et sign e).
- J. La d claration de probit  (renseign e, dat e et sign e).

I - L'offre technique : Conform ment   l'article N°67 du d cret pr sidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant r glementation des march s publics et des d l gations de service public.

Doit contenir :

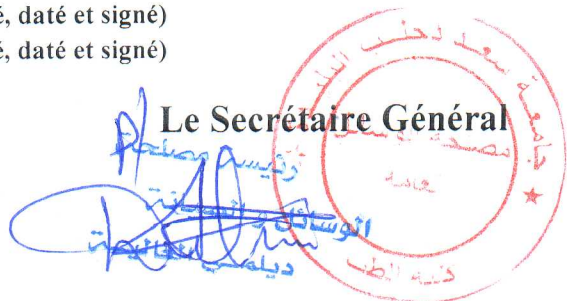
- M. La d claration   souscrire (renseign e, dat e et sign e).
- N. Tout document permettant d' valuer l'offre technique.
- O. L'offre technique proprement dite  tablie conform ment au cahier des charges de la consultation (CCAG, et le CPS) portant   la derni re page, la mention manuscrite « lu et accept  » dument renseign s, paraph s, dat s et sign s.

II -L'offre financi re : Conform ment   l'article N° 67 du d cret pr sidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant r glementation des march s publics et des d l gations de service public.

Doit contenir :

- M. La lettre de soumission (renseign e, dat e et sign e).
- N. Le bordereau des prix unitaires (BPU) (renseign , dat  et sign )
- O. Le devis estimatif et quantitatif (DEQ) (renseign , dat  et sign )

Le Secr taire G n ral



Réf :/ 2023

Blida, le:23/04/2023

A Monsieur le gérant

.....
Adresse

Objet : Lettre de consultation.

Conformément aux l'article 13 et 14 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Faculté de Médecine de l'université Blida -1- lance la consultation N° 09/FM/2023 relative à :

FOURNITURES ET MATERIELS au profit de LA POSTE GRADUATION DE LA FACULTE DE MEDECINE DE L'UNIVERSITE de Blida -1-

En égard à vos compétences dans le domaine suscit , nous vous invitons à participer à cette opération, en vous rapprochant du service des moyens et de la maintenance pour retirer le dossier de consultation.

La consultation est destinée aux personnes morales et personnes physiques inscrites au registre du commerce et qui ont les capacités techniques, juridiques et réglementaires conformément à la législation algérienne.

- la durée de préparation des offres est fixée à **10 jours** : du **23/04/2023** au **02/05/2023**

- le dépôt des offres sera fixé le **02/05/2023** à **12h00**, et l'ouverture des plis se fera le même jour à **13h00**.les fournisseurs peuvent assister à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires soumettront leurs offres dans trois enveloppes séparées (Dossier de candidature, offre technique, offre financière) cachetées et introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne comportant que le numéro et l'objet de la consultation

Les offres doivent être déposées, au même service, sous pli fermé anonyme portant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres. Consultation N° 09/FM/2023 » :

FOURNITURES ET MATERIELS au profit LA POSTE GRADUATION de la Faculté de Médecine de l'Université de Blida -1-

I – Dossier de candidature : Conformément à l'article N°67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

- K. La déclaration de candidature (renseignée, datée et signée).
- L. La déclaration de probité (renseignée, datée et signée).

I - L'offre technique : Conformément à l'article N°67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

- P. La déclaration à souscrire (renseignée, datée et signée).
- Q. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique.
- R. L'offre technique proprement dite établie conformément au cahier des charges de la consultation (CCAG, et le CPS) portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » dument renseignés, paraphés, datés et signés.

II -L'offre financière : Conformément à l'article N° 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Doit contenir :

- P. La lettre de soumission (renseignée, datée et signée).
- Q. Le bordereau des prix unitaires (BPU) (renseigné, daté et signé)
- R. Le devis estimatif et quantitatif (DEQ) (renseigné, daté et signé)

Le Secrétaire Général
